



[bureau@fgi.bj](mailto:bureau@fgi.bj) [www.fgi.bj](http://www.fgi.bj)  
522 Av. Clozel Ganhi Cotonou BÉNIN  
Tél : +229 97399995

## **Douzième Forum National sur la Gouvernance de l'Internet au Bénin (FGI BÉNIN 2023) /**

**Thème :** *“Disponibilité de l'internet à coût abordable pour tous les usages en tout lieu au Bénin”*

# **COMMUNIQUÉ FINAL**

**Date :** Samedi 09 septembre 2023 / **Lieu :** Azalai Hôtel de la Plage (Cotonou, Bénin)

Nous, participants au douzième Forum national sur la Gouvernance de l'Internet au Bénin (FGI Bénin 2023), en collaboration avec toutes les autres parties prenantes

### **Rappelons :**

- Que les valeurs cardinales qui sous-tendent le forum sur la gouvernance de l'internet sont celles : de l'ouverture, de la transparence, de l'inclusion, de l'ascendance des mécanismes de prises de décisions, de la non-commercialité et de multi-partie prenante,
- Que les positions et décisions prises, les recommandations faites ici sont l'émanation de discussions consensuelles,
- Que nous avons tenu ce 09 septembre 2023 le 12<sup>e</sup> Forum National sur la Gouvernance de l'Internet au Bénin,

### **Convenons de ce qui suit :**

#### **❖ À l'endroit du gouvernement**

**Améliorer la couverture en zones rurales :** Poursuivre les initiatives visant à étendre la disponibilité d'Internet dans les zones rurales, notamment en accélérant le déploiement de la fibre optique.

**Réviser le cadre réglementaire :** Travailler activement à l'amélioration du cadre légal national régissant la disponibilité d'Internet, en tenant compte des recommandations des parties prenantes.

**Utiliser les MTTR pour la mesure de disponibilité :** Encourager l'adoption des MTTR comme indicateurs clés pour évaluer plus précisément la disponibilité d'Internet de manière cohérente.

**Produire des rapports réguliers et détaillés :** Informer les acteurs de l'écosystème d'Internet régulièrement par le biais de rapports réguliers sur la disponibilité d'Internet. Cela permettra de disposer de données précises et actualisées pour orienter les prises de décision.

**Promouvoir la collaboration entre les acteurs :** Encourager la coopération entre les fournisseurs de services Internet, le gouvernement, la société civile et d'autres parties prenantes pour travailler à l'amélioration de l'accessibilité à Internet.

**Éduquer et sensibiliser :** Sensibiliser la population à l'importance d'Internet et à ses avantages tout en promouvant l'utilisation responsable et productive de la technologie.

**Diversifier les sources de financement :** Explorer des mécanismes de financement novateurs pour soutenir les projets d'extension de la connectivité, en impliquant tous les acteurs.

**Établir un suivi régulier :** Mettre en place un système de suivi continu de la disponibilité d'Internet pour évaluer les progrès et apporter des ajustements au fur et à mesure.

**Alléger la fiscalité liée au numérique :** Réexaminer la fiscalité du secteur numérique pour la rendre plus attractive aux entrepreneurs et investisseurs, aux fins de stimuler l'émergence d'entreprises numériques et de startups.

**Améliorer la couverture rurale :** Il est essentiel de poursuivre les efforts visant à la couverture intégrale du territoire, notamment les zones rurales, par l'accélération du déploiement de la fibre optique et d'autres infrastructures connexes.

**Renforcer le cadre réglementaire :** Continuer à travailler pour l'amélioration du cadre légal national en faveur de la disponibilité d'Internet. Il faut prendre en compte ici les attentes et besoins des utilisateurs en matière de réglementation, de transparence et d'équité.

#### ❖ À l'endroit de la société civile

**Renforcer la confiance numérique :** Former, sensibiliser, éduquer à la sécurité en ligne et aux mécanismes de la confiance numérique, pour réduire la cybercriminalité.

**Favoriser la collaboration de toutes les parties prenantes :** Encourager la collaboration active entre le gouvernement, l'industrie, les universités et la société civile, etc., pour élaborer des solutions aux défis d'un internet abordable.

**Promouvoir la création de contenus locaux :** Former les utilisateurs à la création de contenus en langues locales pour renforcer l'identité numérique du Bénin, notamment à des fins éducatives, tout en éduquant aux préceptes de l'identité numérique.

**Transformer les recommandations en actions concrètes :** Travailler avec toutes les parties prenantes pour traduire les recommandations en actions concrètes, et mettre en place un mécanisme de suivi évaluation des progrès réalisés. Cela permettra de faire les ajustements nécessaires au fur et à mesure.

#### ❖ À l'endroit du secteur privé

**Travailler à orienter les usages des réseaux sociaux vers des objectifs profitables :** Il faut éduquer les utilisateurs à faire des réseaux sociaux des pratiques usages profitables, y compris par la prise de mesures pouvant atténuer leurs impacts négatifs. Il faut également des campagnes de sensibilisation pour faire la promotion d'un tel usage responsable.

**Promouvoir la production de contenu local :** Encourager la création de contenu numérique de qualité en langues locales pour sensibiliser la population et orienter les usages vers des sujets pertinents pour la société béninoise.

### ❖ À l'endroit de la communauté technique

**Améliorer les infrastructures de connectivité :** Développer de nouvelles infrastructures répondant aux standards internationaux pour garantir un accès fiable et rapide à Internet pour tous les usages et dans toutes les régions du pays.

**Équilibrer l'offre et la demande :** Explorer des stratégies pour équilibrer le nombre d'abonnés avec le taux de couverture afin de garantir qu'Internet soit accessible à un plus grand nombre de Béninois.

**Stimuler la collaboration :** Créer une synergie entre les fournisseurs de services Internet, d'accès internet, le gouvernement, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes pour veiller à l'accessibilité et l'abordabilité d'Internet.

**Suivi continu :** Établir un suivi régulier de la disponibilité d'Internet pour évaluer les progrès réalisés et ajuster les stratégies en conséquence.

### ❖ À l'endroit du monde académique

**Investir dans la formation :** Il faut généraliser la formation aux sciences technologiques, en particulier pour les jeunes, afin de développer des compétences pour répondre efficacement aux besoins de l'économie numérique en pleine croissance.

**Éducation et formation :** Mettre en œuvre des programmes de formation pour développer des compétences numériques au niveau des citoyens, chez les jeunes notamment, en modifiant les curricula pour intégrer les réalités locales.

**Diversification des sources de financement :** Explorer des mécanismes de financement novateurs impliquant le secteur privé et les institutions de financement pour soutenir les projets d'extension de la connectivité Internet.

Remercions les structures qui ont apporté conseil, appui technique, financier et logistique à l'organisation de cette douzième édition du Forum national sur la Gouvernance de l'Internet au Bénin :

- Ministère du Numérique et de la Digitalisation (MND)
- Système des Nations Unies au Bénin (SNU Benin)
- ISOCEL Bénin
- JENY SAS
- SBIN SA
- ASIN
- ARCEP Bénin
- APDP
- Internet Society Chapitre du Benin
- ABC-PN
- IGF SA
- IGF MONDE
- ONG Women Be Free
- Université d'Abomey Calavi
- AUF

Remercions les membres du Groupe fonctionnel multi-acteurs MAG 2023, les modérateurs, les panélistes, les participants et participantes du 12ème Forum national sur la Gouvernance de l'Internet au Bénin pour leur disponibilité.

Fait à Cotonou, le 09 septembre 2023

